



## Manifestons contre le Contrat Première Embauche

*Aix-en-Provence, le 4 février 2006*

Après le Contrat Nouvelle Embauche adopté au mois d'août dernier, le gouvernement bouleverse son calendrier pour imposer le Contrat Première Embauche (CPE) dans l'urgence et au mépris de toute concertation... et pendant les vacances scolaires.

Ce Contrat Première Embauche est une copie quasi conforme du Contrat Nouvelle Embauche, avec des exonérations de charge pour l'employeur (donc une diminution des recettes de la sécurité sociale !) et une période d'essai de deux ans durant laquelle l'employeur peut se débarrasser du salarié sans justification.

Le CPE va aggraver la précarité. Il s'ajoute à la multitude de contrats précaires existants. L'accès au CDI restera pour la majorité un mirage. Le CPE, c'est, pour les employeurs, la première étape pour remettre à plat l'ensemble des contrats de travail !

La Fonction publique n'est pas en dehors de ces graves préoccupations. En son sein, la précarité n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui. A la DGAC, plusieurs centaines de personnels contractuels n'ont toujours pas pu être intégrés. Demain quels contrats proposera-t-on aux nouveaux embauchés ?

Accepter la mise en place de ce Contrat Première Embauche c'est hypothéquer l'avenir des jeunes et des générations futures en légalisant de façon définitive la précarité d'emploi. Cette menace pèse sur nous tous, nos connaissances comme nos enfants.

Contre ce nouveau hold-up social du gouvernement, toutes les grandes confédérations syndicales et les organisations d'étudiants et de lycéens appellent à manifester, le mardi 7 février prochain, pour le retrait du CPE.

**L'USAC-CGT appelle les personnels de la DGAC  
à se rendre aux manifestations  
qui seront organisées ce mardi 7 février.**